16ème Université d'été de la Défense

Mai 2018 N°1

UNIVERSITERRE
Le journal de l'Université

ÉDITO / Europe, Jeunesse, Innovation : la Défense au cœur

Olivier DARRASON

Président de CEIS, Commissaire général des Universités

« Le vieux monde se meurt, le nouveau monde tarde à apparaître et dans ce clair-obscur surgissent les monstres ». Antonio Gramsci écrivait dans l'entre-deux guerres. Pourtant, son constat résonne encore avec une force peu commune, et 2018 ressemble sous bien des aspects à 1918. Sous nos propres yeux, un vieux monde finit en effet, tandis que les relations internationales semblent entrer dans un tunnel d'accélération fulgurant. Les contestations s'y multiplient, les normes y sont redéfinies, les rapports de force évoluent. La multipolarité ? Elle est passée du stade d'hypothèse de travail à celui d'évidence stratégique, et le jeu des acteurs internationaux s'en complique d'autant. Les États-puissance, que l'on disait éclipsés par les « guerres probables » et les défis asymétriques posés par les acteurs non-étatiques ? Ils augmentent leurs budgets de défense, revendiquent de nouveaux territoires, engagent un bras de fer normatif permanent avec des Occidentaux sur la défensive. Chaque crise régionale, chaque dossier diplomatique, chaque négociation multilatérale, chaque engagement militaire doit désormais être pensé en connexion.

Dans ce cadre en redéfinition où la menace concerne tout le spectre conflictuel, le phénomène le plus important pour nous est sans doute la mue de l'Europe. L'Union, confrontée à des défis sans précédent, semble en effet sortir de sa léthargie stratégique. Elle le fait à sa manière, graduellement et avec difficulté. Mais seuls les esprits chagrins le déploreront. Reconnaissons plutôt que cette prise de conscience est salutaire ! Quelles seront les conséquences politiques concrètes de ce « réveil », au moment où les analyses françaises relatives à l'autonomie stratégique semblent, sinon écoutées, du moins mieux entendues ? Une chose est certaine : les questions de défense et de sécurité seront au premier rang de ces débats fondamentaux pour notre avenir.

L'Université d'été 2018 est plus que jamais le forum majeur où toute la communauté de défense peut échanger sur ces défis, dans un cadre européen renforcé. Une fois de plus, la plupart des pays de l'Union y sont représentés par des parlementaires membres des différentes commissions de défense nationale. Avec les décideurs institutionnels, les représentants de la Base industrielle et technologique de défense (BITD), les responsables opérationnels, les experts de la défense et de la sécurité, et de très nombreux journalistes, ils échangeront au cours d'ateliers de travail concentrés sur trois priorités thématiques : la coopération, l'innovation et la jeunesse. Sur tous ces fronts, c'est l'avenir qu'il s'agit de préparer. Cohésion citoyenne et patriote, emplois de défense, grands programmes structurants en coopération, numérisation de nos capacités, qualité du recrutement, attractivité des carrières de défense au sens large… à l'heure même où les succès à l'export de notre industrie et les succès militaires de nos armées viennent confirmer la justesse du pari national d'autonomie stratégique, nous ne pouvons reculer d'un seul pas sur ces dossiers, au risque de fragiliser notre crédibilité. Pour la France et l'Europe, l'heure est venue d'avancer de manière réaliste. Comme elle le fait depuis 16 ans avec une réussite reconnue, l'Université d'été de la Défense va tenir sa place dans ces débats cruciaux. CEIS est heureuse et fière d'en assurer le Commissariat général, en coopération avec tous les partenaires institutionnels et privés qui nous permettent de faire de ce rendez-vous un forum incontournable pour tous ceux qui ont, plus que jamais, la Défense au cœur.

3 questions à Jean-Jacques BRIDEY

Président de la Commission de la Défense nationale et des Forces armées de l'Assemblée nationale

1. S'agissant de l'Europe, quel est votre sentiment sur les progrès réalisés dans ce domaine et sur ceux que l'on peut vraisemblablement attendre des projets en cours ?

À la suite des attentats de 2015, la France a invoqué la clause d'assistance mutuelle prévue à l'article 47.2 du traité sur l'Union européenne pour la première fois. Quinze pays européens ont alors proposé des renforts ou du soutien pour appuyer les forces françaises sur les théâtres africains. Cela témoigne d'une prise de conscience quant au fait que certains enjeux de sécurité et de défense nous sont communs. Et nous devons avant tout travailler à renforcer cette prise de conscience, par le développement d'une culture stratégique commune.

Toutefois, aucune naïveté n'est permise dans ce domaine. La création d'un Fonds européen de la défense a brisé le tabou d'un financement communautaire des capacités de défense, mais sa dotation devra être confirmée dans le prochain cadre financier pluriannuel. La coopération structurée permanente entérinée le 11 décembre 2017 fixe enfin un cadre exigeant avec une vingtaine d'objectifs obligatoires ; mais certains États membres n'ont pas caché leurs réserves et leur intention de préserver avant tout leurs intérêts nationaux. Le développement de capacités en coopération européenne est devenu une antienne mais se heurte au goût marqué des États membres de l'UE pour les spécifications nationales. Les difficultés du programme A400M ou NH90.

Il faudra mais batailler ferme pour faire converger nos analyses, rapprocher nos industries, bâtir des capacités d'intervention. C'est le sens de l'Initiative européenne d'intervention proposée par le Président de la République, qui dépasse le cadre de l'UE et dont la vocation, résolument opérationnelle, est complémentaire de celle de la CSP.

2. S'agissant de l'Innovation, les orientations de la LPM vous paraissent-elles donner des moyens suffisants à cette « ardente » obligation ?

Innover est bien une « ardente obligation » et je crois que c'est un des grands points forts de cette LPM.

En effet, innover, c'est avant tout investir, c'est-à-dire financer la R&T, la R&D et l'achat d'équipements innovants. De ce point de vue, comment ne pas se féliciter de voir les crédits d'études amont augmenter de 35 %, pour atteindre un milliard d'euros ? La précédente LPM avait sauvegardé ces crédits ; la prochaine les fera progresser à la hauteur des défis actuels et des ruptures technologiques de demain. Investir dans l'innovation, c'est aussi moderniser nos équipements, avec de grands programmes de haute technologie comme le SCAF, le futur porte-avions ou le renouvellement de notre dissuasion. C'est également s'ouvrir à de nouveaux champs technologiques : la LPM cite la robotique, l'intelligence artificielle, l'hyper-vélocité, la furtivité, le cyber, l'espace ou les drones, et nos amendements l'ont beaucoup enrichie sur ce plan.

Mais cette LPM va plus loin, et c'est un point auquel je tiens : l'innovation, c'est aussi un état d'esprit, un mode de travail. La LPM relève ce défi en lançant une réforme de la DGA qui répond bien aux mutations technologiques et industrielles en cours. Avec l'Innovation Défense Lab, le ministère s'ouvre ainsi aux start-up, et la panoplie d'outils de financement des PME innovantes s'élargit, avec Définvest. La LPM fixe aussi les grandes lignes d'une réforme des procédures d'armement qui va dans le bon sens, celui d'une plus grande « agilité » administrative face à l'innovation technologique, pour intégrer plus vite, et peut-être à meilleur coût, l'innovation créée par l'industrie civile.

3. S'agissant de la Jeunesse, quelles sont les pistes que vous privilégiez pour une plus grande insertion de la Jeunesse dans la prise de conscience des impératifs de Défense nationale ?

Les travaux de notre Commission le confirment : les liens entre la jeunesse et les armées sont trop distendus, notamment en raison des défaillances des dispositifs actuels. En milieu scolaire, l'enseignement de défense n'est pas satisfaisant. La Journée défense et citoyenneté (JDC), quant à elle, est devenue « fourre-tout ». D'autres programmes ayant fait leurs preuves, comme les cadets de la défense, sont méconnus et de trop faible ampleur, tandis que la réserve pourrait attirer encore davantage de jeunes.

Ces constats, le Président de la République les a établis de longue date. Le chantier de la refonte du service national universel est lancé. La jeunesse française veut s'engager ; à nous de lui proposer un parcours ambitieux. Face au défi de la cohésion nationale, il faudra d'abord réformer l'enseignement de défense, afin de le densifier et de l'évaluer de manière plus régulière. Agir en milieu scolaire, c'est aussi toucher les élèves dès le plus jeune âge. Ensuite, il faudrait sans doute substituer à la JDC un temps plus long, d'une semaine par exemple. Nos jeunes devraient avoir la chance de vivre une expérience de mixité sociale et territoriale. Pour y parvenir, l'internat me paraît idéal. Cette « école de la fraternité » ne doit pas être un moment de diffusion verticale d'un message, mais doit placer les jeunes en situation d'agir, afin d'en faire le creuset du sentiment d'appartenance à la Nation. Enfin, confortons les dispositifs reposant sur le volontariat ! C'est d'ailleurs le sens de la dernière LPM, qui pérennise le service militaire volontaire et valorise l'engagement dans la garde nationale.

L'Université vue par les Universitaires

L'Université d'été de la Défense doit beaucoup à la richesse des **450 Universitaires** qui la composent. **Depuis 16 ans**, hauts responsables politiques nationaux et internationaux, acteurs clés de l'administration et du secteur industriel ainsi que journalistes se rassemblent et confrontent leurs opinions afin de faire de cet événement **une réussite collective**. Voici les témoignages de 3 Universitaires ayant assisté à de nombreuses UED et qui, grâce à leur participation active, contribuent à l'animation de notre « communauté de Défense ».

Robert DEL PICCHIA (13 participations)

Sénateur représentant les Français établis hors de France, Vice-président de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat

- A l'été 2004 Xavier de Villepin, alors Président de la Commission des Affaires étrangères du Sénat, me tend une invitation à « une manifestation à laquelle participe la Commission de la Défense de l'Assemblée nationale »... « Je ne sais pas ce que c'est, mais vas-y et tu me diras... » J'accepte avec plaisir d'autant que Les Embiez est le lieu où j'avais passé une partie de ma jeunesse.

- Retour enthousiaste. Mon Président est convaincu. Le Sénat participera. Cette année sera ma 13ème participation !

- Trois mots pour l'UED : Prospective, Anticipation, Défense

Jean-Dominique MERCHET (participant depuis 2003)

Journaliste et Rédacteur en chef de l'Opinion

Votre plus beau souvenir ?

Mes souvenirs les plus spectaculaires sont bien sûr liés aux démonstrations faites par les armées. Mais plus que les matériels majeurs (Rafale, sous-marins, char Leclerc) ou les forces spéciales, qui ont toujours la vedette, je me souviens de moments forts avec « inconnus », comme un maître-chien, des boulangers ou des logisticiens qui installent les douches et les machines à laver en opex.

Des adjectifs pour qualifier les UED ?

Un seul : sympa ! C'est pour cela qu'on revient depuis si longtemps...

L'intérêt pour un journaliste ?

Apprendre au hasard des rencontres, échanger en toute liberté, sentir l'ambiance de la rentrée dans la communauté de défense et renouer avec les contacts, qui sont souvent devenus des amis.

Bruno SAINJON (7 participations)

Président-directeur général de l'ONERA

Quel est votre souvenir le plus marquant au cours de « vos Universités d'été » ?

C'est probablement lorsque j'étais encore à la DGA et que je me suis impliqué dans l'édition 2011 à Rennes pour les 50 ans de la DGA. J'avais particulièrement œuvré pour que cette Université soit « toutes armes » et que – compte tenu de l'activité OPEX – les thèmes des ateliers concernent aussi bien l'amont que les préoccupations du terrain. J'ai participé depuis à toutes les UED.

Quels sont les adjectifs qui vous semblent caractériser le mieux les UED ?

La très bonne organisation, le rythme soutenu, l'engagement de tous les acteurs, l'ouverture à l'international et l'équilibre entre le formel et le convivial.

Que vous apporte à vous, Président d'un grand Institut public de recherche, les UED qui rassemblent notamment l'ensemble des acteurs opérationnels et industriels de la Défense ?

C'est l'événement qui permet une densité unique d'échanges dans le format très compact d'un jour et demi. Je suis particulièrement sensible aux contacts avec les invités étrangers notamment au cours de la soirée dédiée. Les UED sont aussi pour les participants de l'ONERA l'occasion de mieux cerner les préoccupations des armées.

De l'École à l'Université : l'École militaire accueille la 16ème édition de l'UED

Cette année, une partie significative des échanges se déroulera sur le prestigieux site de l'École militaire. Situé au cœur de Paris, clôturant la partie sud-est du Champ-de-Mars et avoisinant la tour Eiffel, ce vaste ensemble de bâtiments chargé d'histoire est depuis 1990 classé monument historique. Retour sur les dates clés qui ont transformé une idée en véritable **institution pour la formation militaire**.

Édifiée sous Louis XV au sommet de son règne, **l'École royale militaire est née de l'absolue nécessité de réformer l'enseignement militaire**. Au milieu du XVIIIe siècle, force est de constater que la jeunesse enrôlée dans l'armée ne dispose pas d'une éducation militaire et pédagogique suffisante pour faire face aux batailles qui font rage en Europe. En témoigne une lettre de Madame de Pompadour, favorite du roi, au comte d'Argenson : « La noblesse française est la plus brave d'Europe et l'on a vu dans tous les temps ce qu'elle savait faire. Mais nos pauvres hobereaux qui n'ont que l'épée et du courage, sont perdus pour l'État (…) ».

Ces lacunes, qui font défaut à l'armée de Louis XV, amèneront le maréchal de Saxe à soumettre à Joseph Pâris-Duverney, contrôleur général de l'Extraordinaire des guerres, les prémisses de ce qui deviendra avec l'édit de création – signé par le roi le 13 janvier 1751 – « **une école militaire, pour le logement, subsistance et éducation dans l'art militaire**, de cinq cents jeunes gentilshommes de notre Royaume ».

Placée stratégiquement près de l'Hôtel des Invalides, en mémoire des anciens guerriers et en accord avec la volonté de rendre les enfants de la noblesse française dignes de leurs pères, l'École royale militaire accueille les 80 premiers cadets gentilshommes le 18 juillet 1756. Des centaines d'autres se succèderont par la suite, dont le célèbre Napoléon Bonaparte (1784-1785).

Néanmoins, les premières formations militaires dispensées ne signifient pas l'aboutissement du grand projet confié à l'architecte Ange-Jacques Gabriel. Ce dernier a dû être repensé au fur et à mesure de l'avancée des travaux et s'adapter aux déficits de financement de l'État, dont les caisses ont été considérablement appauvries par les précédents conflits (guerre de succession d'Autriche 1740-1748). Malgré plusieurs réaménagements en 1765 et en 1768, ainsi que la pose de la première pierre de la chapelle par Louis XV, l'École est fermée en 1788 par mesure d'économie.

A cette époque, l'Institution délaisse sa vocation première [la formation militaire] pour devenir la plus grande caserne de Paris, mais ne va pas perdre sa raison d'être pour autant. Révolution française, Premier Empire sous Napoléon Bonaparte (et installation de son quartier général en 1795), chute de l'Empire, Commune de Paris (1871), dégradation militaire du capitaine Dreyfus (1895), etc. : nombreux sont les événements qui ont marqué l'histoire de France et plus précisément celle de l'École militaire.

Malgré ces bouleversements politiques et militaires, elle va peu à peu retrouver et assumer son statut. En juillet 1880, l'École supérieure de guerre est transférée des Invalides à l'École militaire. Cette dernière vit au rythme de ses stagiaires avant d'être à son tour rattrapée par la Première Guerre mondiale, où elle sert de dépôt et d'hôpital, puis par la Seconde Guerre mondiale, au cours de laquelle elle devient garnison allemande et constitue l'un des principaux points d'appui dans la défense de la Capitale.

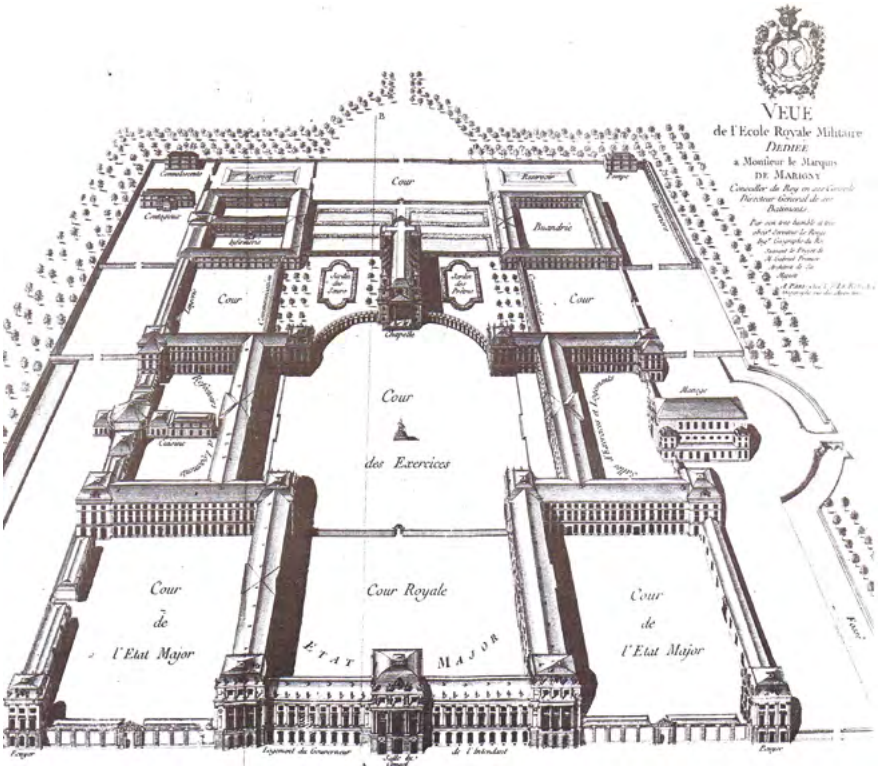

Il faudra attendre 1947 pour que les Écoles de l'enseignement militaire s'installent à nouveau sur le site et que la formation des officiers soit rétablie et demeure. Désormais, le nombre de prestations sur le site se monte à environ 6 000 par an. Aux différents organismes, dont le Centre des hautes études militaires (CHEM) et les centres d'enseignement supérieur des trois armées et de la Gendarmerie se sont ajoutés l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ) et le Conseil supérieur de la formation et de la recherche stratégique (CSRFS), témoignant de la mise en place de **formations chargées de la réflexion stratégique sur les doctrines d'armées et l'emploi des forces**. Les bâtiments abritent également d'autres services du ministère des Armées, notamment la Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICoD), ainsi que **l'École de guerre** qui forme chaque année 229 stagiaires officiers, dont 73 étrangers d'une cinquantaine de pays (francophonie et autres régions du monde), appelés à devenir les cadres supérieurs de l'armée.

UED2018 Les ateliers

Séquence 1

Lundi 10 septembre
15:30 - 17:00

1. Aux remparts de la Cité : la jeunesse et l'attractivité des carrières de défense, des armées à l'industrie
2. Les conséquences de la numérisation sur l'environnement opérationnel et stratégique des armées : des systèmes d'armes aux C2, l'horizon des opérations multi-domaines
3. Quelle coopération franco-allemande en matière de défense au XXIe siècle ?
4. De l'IA aux *Battle labs*, l'Innovation au service de la défense : quels objectifs ? Quelles priorités ? Quels acteurs ?
5. La coopération de défense entre Londres et l'Europe après le Brexit : *business as usual ?*

Séquence 2

Lundi 10 septembre
17:30 - 19:00

6. L'autonomie stratégique européenne et l'intégration otanienne : la question des compatibilités capacitaires et stratégiques
7. Kaboul 2001 – Raqqa 2018 : quel retour d'expérience opérationnel et quelles perspectives après quinze ans d'engagements militaires extérieurs ?
8. Contrôler le milieu : la dimension stratégique des forces terrestres et ses perspectives
9. Le Maintien en condition opérationnelle des matériels : des *process* aux outils, les défis de la vague numérique
10. La révolution de l'accès à l'espace extra-atmosphérique : du *New Space* à la multiplication des entrants étatiques, quelles conséquences stratégiques pour la France et l'Europe ?

AXEL DYÈVRE

Nouveau directeur de la Business Unit « Secteurs Stratégiques »

Axel Dyèvre est Directeur Associé chez CEIS qu'il a rejoint en 2006 après avoir été l'un des fondateurs de Datops (maintenant LexisNexis Business Information Solutions), après un début de carrière comme officier de cavalerie. Chez CEIS, Axel est en charge de la Business Unit « Secteurs Stratégiques », dont les consultants accompagnent les clients privés et institutionnels (nationaux et européens) dans la réflexion sur leur transformation, la définition de leur stratégie et l'implémentation de leurs projets.

Informations utiles

LE SITE INTERNET WWW.UNIVERSITE-DEFENSE.COM EST EN LIGNE !

Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires ainsi que le programme des journées des 10 et 11 septembre 2018. Vous aurez également accès aux informations relatives aux partenaires institutionnels, Défense et industriels de l'événement, ainsi qu'aux contacts utiles.

POUR VOUS INSCRIRE

Comme chaque année, les inscriptions se feront en ligne. Vous recevrez à la fin du mois de mai un email personnalisé contenant un lien personnel et incessible vers un formulaire d'inscription en ligne sécurisé. Seules les personnes ayant été invitées par les organisateurs recevront ce lien.

- Fin des inscriptions **Fin juin 2018**
- Envoi des agendas personnalisés **15 juillet 2018**

DEVENIR PARTENAIRE

Si vous souhaitez devenir partenaire de la 16ème Université d'été de la Défense, vous pouvez contacter :

- **Louis-Gonzague ADAM**
  lgadam@ceis.eu - 06 81 93 93 44
- **Charlotte GONZALES**
  cgonzales@ceis.eu - 01 45 55 97 07
- Date limite **15 juin 2018**

CONTACTS

Pour toute demande d'information ou précision, n'hésitez pas à nous contacter par email organisation@universite-defense.org

- **Mélodie REYNAUD**
  01 45 55 92 44
- **Margot COLDEFY**
  01 45 55 90 96
- **Antoine FASOLI**
  01 45 55 45 58